HID-PrimaVision Xtreme pour CPO – Des ballasts Xtreme au service d'une fiabilité optimale

PrimaVision Xtreme for CPO

Ballasts électroniques hautement fiables pour lampes CPO, conçus pour économiser de l'énergie en offrant une efficacité lumineuse supérieure à celle des ballasts magnétiques et pour réduire les coûts de maintenance grâce à leur durée de vie de 80 000 heures et à une protection intégrée contre la foudre

Avantages

- Avec la lampe CPO, le ballast crée le système de lumière blanche le plus efficace du marché dans cette classe de puissance
- Jusqu'à 15 % d'énergie économisée grâce à l'efficacité élevée du ballast (92%) et à un meilleur contrôle de la puissance en surtension (par rapport
- aux ballasts magnétiques)
- Réduit au minimum le coût de l'entretien en raison de la durée de vie Xtreme de 80 000 heures et de la protection contre la foudre intégrée

Les données sont sujettes à changement

PrimaVision Xtreme for CPO

Fonctions

- Longue durée de vie Xtreme de 80 000 heures, avec taux de survie minimum de 90 % à Tc = 80 °C
- Protection contre la foudre Xtreme 10 kV/5 kA
- Protection Xtreme contre l'humidité et les vibrations
- Efficacité de l'éclairage supérieure à celle des ballasts magnétiques
- Stabilisation précise de la puissance de la lampe de 95-97 % sur une plage étendue de tensions du secteur de 180-300 V

Application

- Éclairage résidentiel
- Embellissement des villes
- Éclairage pour routes/autoroutes

Versions

GPPR IPVCPOXt PHL 0012

Schéma dimensionnel

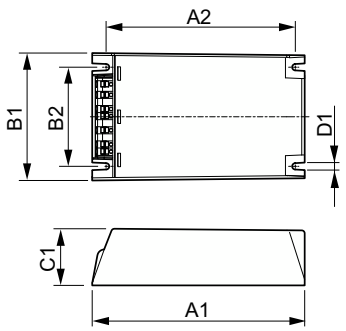

Product	D1	C1	A1	A2	B1	B2
HID-PV Xt 140 CPO Q 208-277V	4,5 mm	40,0 mm	150,0 mm	133,6 mm	90,0 mm	70,0 mm

© 2023 Signify Holding Tous droits réservés. Signify ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie concernant la précision ou l'exhaustivité des informations ci-incluses et ne pourra être tenue responsable d'une quelconque action prise en conséquence. Les informations présentées dans ce document ne constituent pas une offre commerciale et ne font partie d'aucun devis ni d'aucun contrat, sauf convention contraire avec Signify. Toutes les marques commerciales sont la propriété de Signify Holding ou de leurs propriétaires respectifs.